



LEGENDE

Zones du PLUI

- Zones urbaines (U)
 - à vocation principale d'habitat (UA, UB, UC)
 - à vocation d'activités (UV, UYca)
 - à vocation d'équipements (UE)
 - à vocation touristique (UT)
 - à vocation culturelle (UR)
- Zones agricoles (A)
 - à vocation agricole (AA)
 - à vocation d'accueil touristique lié à l'activité agricole (AA)
- Zones naturelles (N)
 - de stricte protection (NP)
 - à dominante naturelle (N)
 - équipements communaux (Ne)
 - constructibilité limitée pour de l'habitat (Nhl)
 - constructibilité limitée pour de l'activité (Nhy)
 - extension pour de l'activité isolée (Nyl)
 - station d'épuration (Ns)
 - activité piscicole (Npoi)
 - carrière (Nca)
 - anciens sites de décharge (Nq1 et Nq2)
- Zones à urbanisme (AU) - voir sous-section
 - à vocation principale d'habitat (1AUb, 1AUc, 2AU)
 - à vocation d'activités (1AUy)
 - à vocation touristique (1AUt)
- Secteurs d'OAP (hors 1AU)
 - Zone U faisant l'objet d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (ZOUAP) - voir sous-section
- Zones de loisirs et de tourisme (NT) et secteurs :
 - parc de loisirs (NTpa)
 - camping (NTc)
 - aire de camping-car (NTcc)
 - accueil et hébergement touristique, avec constructibilité limitée (NTht)
 - accueil et hébergement touristique, dont habitation légère de loisirs (NThl)
 - sports et loisirs (NTs)
 - aérodrome (NTa)
 - stade nautique (NTn)
- Prescriptions
 - Espace boisé classé
 - Zone d'effets des canalisations de gaz (voir dossier n°2 SPP)
 - Terrain cultivé à protéger - art. L51-23 du CU
 - Servitude de visibilité (art. 104 du PRU)
- Autres informations
 - Sections cadastrales
 - Bâti récent ajouté manuellement
 - Emplacement réservé
 - Bâti identifié pour changement de destination - art. L51-11 du CU
 - Élément patrimonial (bâti ou végétal) protégé au titre de l'article L51-19 du CU (ils peuvent être ponctuels, linéaires ou surfaciques)

Le « 1 » annexé aux zones UA, UC, N et Nhl indique le caractère patrimonial de la zone

Pour les éléments d'annexes, se référer à la page 1.1. Annexe 1 du rapport de présentation